



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 23 septembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 13 septembre 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 53

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 6

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Caroline JACQUEMARD
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Bruno DAVID
Madame Christine MARTIN	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Françoise TENENBAUM	Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Axel SIBERT
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Stéphanie MODDE
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Bassir AMIRI	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur David HAEGY	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Marien LOVICH	Madame Daniëlle JUBAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Kildine BATAILLE	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Elizabeth REVEL
Madame Delphine BLAYA	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Philippe THIRION
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Laurence GERBET	Madame Valérie TEISSEIRE
Monsieur Joël MEKHANTAR	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Frédéric FAVERJON
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Céline RENAUD	Monsieur Pierre PRIBETICH

### Membres absents :

Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN  
Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Christine MARTIN  
Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER  
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY  
Madame Nora EL MESDADI pouvoir à Monsieur Georges MEZUI  
Monsieur Philippe LEMANCEAU pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU

---

**OBJET : CULTURE****« Dijon vu par... » - Édition 2025 - Choix de l'artiste**

Chaque année, en vue de la réalisation de l'exposition « Dijon vu par... », la Ville sollicite un artiste. Celui-ci ou celle-ci doit, au travers d'une vision inédite et originale, mettre en valeur le patrimoine de la Ville de Dijon, qu'il soit matériel ou immatériel.

Pour l'édition 2025, il est proposé de retenir l'artiste Alexis DORE

Alexis Doré, alias DOREX, Photographe Dijonnais, Autodidacte, a un style qui s'impose, ne laissant personne indifférent. Les couleurs singulières de ses photos, volontairement désaturées, fidèles à la perception de l'artiste (daltonien), les noirs profonds, le travail des ombres et de la lumière, le grain de ses photos, donnent une véritable force aux univers qu'il parvient à fixer sur pellicule.

Pour « Dijon vu par... », Alexis Doré souhaite, en conjuguant le portrait humain à l'architecture de la ville, offrir aux visiteurs une plongée intime au cœur de Dijon, révélant la diversité, l'authenticité et la beauté de ses habitants ainsi que de son patrimoine bâti.

A travers une installation éphémère, il compte proposer une expérience artistique immersive qui va interroger notre relation à l'espace urbain et à ceux qui l'animent. Chaque portrait, chaque bâtiment capturé racontera une histoire, une émotion, insufflant ainsi une nouvelle vie à ces témoins de l'histoire de Dijon.

L'exposition sera présentée à l'Hôtel de Ville, au Salon Apollon, de mi-juin au week-end des journées du patrimoine en septembre 2025. Son accès sera gratuit. Lors de l'édition 2024 il a été proposé l'ouverture des portes communicantes avec la salle des états, au regard du succès, ce dispositif sera reconduit en 2025.

Comme chaque année, la mise en œuvre de cette exposition nécessitera la conclusion d'un contrat d'aide à la création d'un montant de 10 000 € TTC.

**Le Conseil,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'autoriser** la participation de Monsieur Alexis DORE à l'édition 2025 de l'exposition « Dijon vu par... » ;
- **d'autoriser** l'accès gratuit du public à l'exposition ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer contrat d'aide à la création, ainsi que tout acte à intervenir pour son application ;

SCRUTIN      POUR : 59

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 6 PROCURATION(S)